

OPERATION :
DEPARTEMENT DES ARDENNES
Commune de WARCQ

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE 1
Echelle 1/10000

<<vu pour être annexé à la délibération du 11/03/2016
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.>>

Fait à WARCQ,
Le Maire,

Dossier N° : 497.141	Sous-dossier N° :	ARRETE LE : 14/12/2012
		APPROUVE LE :

Légende

Limite de zone

Limite de secteur

Element du paysage à préserver au titre de l'article L123-1-5-III,2° du Code de l'Urbanisme (Haie, alignement d'arbres, ripisylve)

Zone inondable (PPRI de la Meuse, zones inondables de la Sormonne et des ruisseaux de la Prâble, et du This)

Espace boisé classé

Bâtiment agricole ICPE

Fuseau autoroute (DUP)

Zone A Zone agricole

Secteur Ab Secteur agricole de bâti isolé

Zone N Zone naturelle

Secteur Ni Secteur naturel (risque inondation)

